Si vous ne voyez pas la newsletter, cliquez ici

DDSE Lettre d'information
Développement Durable et Stratégie Énergétique
AR HLM PACA CORSE

N°31 - 12 juillet 2017

UN CLUB DDSE DÉDIÉ A L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS

Le Club DDSE du mois de juin a été consacré à l'accompagnement des habitants, préoccupation majeure de la Région dans l'aide qu'elle accorde aux bailleurs. Deux actions phares ont été présentées : l'édition d'un guide méthodologique à destination des bailleurs et le bilan de HAPI, l'habitat pédagogique itinérant.

La réunion du dernier "Club DDSE", qui s'est déroulée le 1er juin, était centrée sur l'accompagnement des habitants au sens large. Elle a été l'occasion d'aborder tous les aspects de cette question, au-delà de l'édition du "Guide de navigation pour l'accompagnement des habitants lors de réhabilitations énergétiques", qui faisait l'objet de notre dernière Lettre DDSE. Eugénie d'Aguanno et Sandrine Martinez, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont d'abord mis l'accent sur l'importance que revêt pour la Région les actions d'accompagnement. Il ne s'agit pas seulement pour la collectivité de soutenir les programmes de réhabilitation énergétique des bailleurs sociaux, mais aussi de s'assurer en aval que les nouvelles installations sont correctement utilisées par les locataires pour que leurs performances réelles soient bien conformes aux performances théoriques programmées. Ce fut l'occasion de retracer les modalités de l'appel à projets lancé par la Région.
François-Renaud Siebauer, chargé de mission à l'Ademe, a ensuite détaillé pour l'assistance des bailleurs sociaux les aides proposées dans le cadre du "Fonds Chaleur". Dès lors qu'un programme prévoit la production d'énergie renouvelable, il peut être éligible au "Fonds Chaleur" (voir la Lettre DDSE n°25 d'avril 2016).

En trois ans, près de 35 000 visiteurs se sont pressés autour de Kheira Miloud dans le conteneur HAPI (Photo DR)

Un HAbitat Pédagogique Itinérant pour retrouver un peu de pouvoir d'achat

Olivier Giovanangelli et Laure Pisay, responsable et chargée de mission de la Maison Energie Habitat Climat du Pays d'Aix, ont ensuite détaillé la genèse et la mise au point du "Guide de navigation pour l'accompagnement des habitants lors de réhabilitations énergétiques " (voir leurs interviews dans notre précédente Lettre DDSE). La caractéristique essentielle de ce Guide est qu'il est tiré d'une expérience sur le terrain de plusieurs années et qu'il reste très pragmatique dans les différentes approches qu'il décrit. Au final, c'est une méthode qu'il expose, un état d'esprit qui permet à chaque bailleur social de pouvoir adapter cette méthode à chaque cas particulier.
Enfin, Kheira Miloud, éco-conseillère en énergie et eau, a présenté le bilan des 3 premières années d'existence du projet HAPI, Habitat pédagogique itinérant, le conteneur qui s'installe pour une semaine dans une cité (principalement Hlm mais pas uniquement) et explique aux habitants les éco-gestes qui leur permettront de consommer moins, et donc de payer moins de charges. En 3 ans, HAPI s'est posé dans plus de 50 sites et a reçu près de 35 000 visiteurs. Il aide les habitants à mieux gérer leur budget et ainsi à dégager un peu de pouvoir d'achat.

François-Renaud Siebauer : "Les bailleurs peuvent nous solliciter"

François-Renaud Siebauer est ingénieur chargé d'affaires au sein de la direction régionale de l'Ademe.(Photo ADEME)

L'Ademe a participé à l'édition du "Guide de navigation..." et vous-même êtes intervenu lors du dernier Club DDSE organisé par l'AR Hlm PACA & Corse. Ce thème de l'accompagnement vous tient à coeur ?
Bien sûr, mais si nous sommes présents sur ces deux actions, c'est aussi pour passer un message aux bailleurs sociaux. L'Ademe n'a plus de fonds spécifiques dédiés au logement social, mais nous restons conscients que les Hlm sont un enjeu majeur en PACA. Nous avons des aides de droit commun qui peuvent tout à fait concerner les bailleurs et ils ne doivent pas hésiter à nous solliciter.

Quels types d'aides ?
Eh bien, principalement le Fonds Chaleur, qui est mobilisable par un organisme Hlm. Si son programme comporte un réseau de chaleur, un système qui fait appel à la géothermie, à l'énergie solaire ou tout autre système dès lors qu'il utilise une production de chaleur renouvelable, il est éligible au Fonds Chaleur.

L'Ademe est aussi présente dans le renouvellement du financement de HAPI...
Oui, nous faisons partie de la 2e tranche de financement. Nous considérons que la pédagogie auprès des habitants est quelque chose d'important. Et HAPI a touché une audience de plus de 30 000 personnes en 3 ans. C'est considérable !

Est-ce qu'on pourrait imaginer que l'Ademe diffuse le "Guide de navigation..." dans son réseau national ?
Nous l'avons déjà envoyé, à titre d'information, à toutes les délégations de l'Ademe en région. Je dois dire que je suis particulièrement content du résultat, aussi bien dans la forme que dans le contenu. Cela me permet de souligner la qualité du partenariat qui a été mené avec l'AR Hlm PACA & Corse pour sa réalisation. Un réel échange, très sérieux sur le fond et très détendu pour ce qui est de la façon de faire. Une belle expérience.

Kheira Miloud : "Le coût des choses est bien plus convaincant que le reste"

Kheira Miloud est éco-conseillère énergie et eau pour La Varappe Développement (LVD). (photo DR)

Comment expliquez-vous le succès d'HAPI ?
Plus de 30 000 visiteurs sur 3 ans et 52 étapes réalisées dans toute la région PACA, c'est effectivement un succès. La raison principale, à mon avis, est la préparation en amont de chacune de nos étapes. Il ne s'agit pas simplement de venir s'installer dans une cité. Le 1er contact a lieu trois mois avant, nous mobilisons tous les intervenants, services sociaux, bailleurs, agents de proximité... et les associations d'habitants. Nous déterminons tous ensemble l'emplacement que va occuper HAPI. Il nous arrive de déranger les habitudes de la cité, il faut que tout le monde soit au courant bien avant notre installation. Et cela s'est toujours très bien passé.

Les gens viennent vous voir spontanément ?
Oui et non. Il y a un programme que nous avons mis au point avec eux avant d'arriver et chaque opération est personnalisée. Les préoccupations sont très diverses. Il y a bien sûr le conseil en appareils domestiques. Il faut savoir que compte tenu du nombre croissant d'équipements électroniques par foyer, la consommation de l'ensemble des veilles, incluant les chargeurs branchés, engendre un coût pouvant atteindre 80 euros par an. Le coût des choses est bien plus convaincant que tout le reste. A l'inverse, pour ce qui concerne l'eau, nous expliquons aux gens que la consommation de l'eau de la ville ne coûte que 2 euros par an et par personne.

Sur le long terme, vous pensez que votre action est efficace ?
Je le pense, même si les gens ont tendance à oublier avec le temps. Nous avons décidé de lancer une étude pour mesurer notre impact en revenant à des endroits que nous avons déjà visités et en faisant un point avec les habitants. Nous allons aussi demander à ceux qui sont volontaires d'installer des appareils de mesure chez eux. Cela nous donnera une image plus précise de l'impact d'HAPI.

AR Hlm PACA & Corse
04 91 13 73 26
bienvenue @arhlm
pacacorse.com

La lettre DDSE est réalisée par l'AR Hlm PACA & Corse, dans le cadre d'une convention partenariale avec l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Ademe.

arhlmpacacorse.com
regionpaca.fr
ademe.fr
paca.pref.gouv.fr

Copyright 2010 © AR Hlm PACA & Corse Le Saint-Georges 97, avenue de la Corse 13007 Marseille
Directeur de la publication : Philippe OLIVIERO, Directeur, AR Hlm PACA & Corse
Rédacteurs : Michel COUARTOU, Aurélien DEROCHE
Design : Agence bik&book